Jacques de Saint-Denis

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1662

Né à Verneuil en Perche , le 1639

Mort à Verneuil , le 4 janvier 1702

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

<u>Hamel</u> : Histoire de l'Abbé et du Collège de Juilly, Paris, 1888, p. 256

? : Notice historique sur Verneuil, Paris, 1869, in 8, 31 pages, vues.

Le Père Jacques de Saint Denis

M. M. 610, N° 545 =

Jacques de Saint-Denis, fils de Pierre de St Denis, écuyer, et de Foy Poulain, natif de Verneuil, diocèse d'Evreux, 23 ans, entré le 24 Nov, vêtu le 3 Xbre 1662

A fait sa philosophie, pas tonsuré

M. M. 607, 2e catalogue, N° 847 =

Jacques de St Denis, de Verneuil, entré à Paris en 1662

prêtre en 1669, mort en 1701

Listes de Juilly =

1664	à Juilly, rhétoricien		
1665	"	"	
1666	"	préfet de l'Académie	
1667	"	"	
1668	"	résident	
1669	"	"	
1670 / 1671	absent de Juilly		
1672	Juilly	supérieur et curé	
1673	"	"	"
1674	"	"	"
1675	"	"	"
1676	"	"	
1677	"	"	
1678	"	résidant	

42295 **VERNEUIL** (Notice historique sur) Paris, 1869, in-8 rel. toile bleue 31 pages, vues. 15 fr.

Voir = – Hamel = *Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly*, Paris, 1888, p. 256

– *Notice historique sur Verneuil*, Paris, 1869, in 8 de 31 pages avec vues, sans nom d'auteur.

Listes des assemblées = 1669 Juilly ass.

1672 " sup.

1675 " "

1678 "

1681 Caen sup.

1684 Paris

1685 "

1687 "

1690 "

1693 "

1696 "

Nécrologe = Mort dans sa famille, à Verneuil au Perche, le 4 janvier 1702

Hamel = Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly, 3e édition, Paris, Gervais, 1888, p. 256-257, 258

Le P. Jacques de Saint Denis, d'une famille noble du Perche, alliée à celle du P. de Verneuil, était

? né à Verneuil en 1639, l'année même ? de la fondation de l'Académie aux destinées de laquelle il

2 Erreurs était appelé à présider. Il entra dans l'Oratoire à 23 ans, en 1662, et l'année suivante ?, fut envoyé

à Juilly comme régent de 2e. Il y enseigna la rhétorique de 1664 à 1666, devint alors préfet de

l'Académie et n'y était plus attaché que comme chanoine résident depuis son admission à la prêtrise

en 1669, lorsque le 10 mars 1671, trois semaines après la mort de son regrettable ami, le P. de

Verneuil, il reçut l'ordre de le remplacer (M.M. 581)

Homme du meilleur monde, d'un caractère ferme et d'un jugement sûr, il avait toutes les qualités

d'un administrateur, et les 6 années de sa supériorité furent un bienfait pour le collège.

La mort du sieur Aubry, le seigneur de Juilly et le désordre de sa fortune avaient entraîné, en 1673, la saisie réelle de tous ses biens. Le P. de St Denis voulut en profiter pour réunir au domaine de l'abbaye cette seigneurie du lieu, qui avait été l'occasion de tant de difficultés pour le P. de Verneuil. Il mit tout en oeuvre pour amener cette réunion; il chercha à se procurer les fonds nécessaires en vendant les 2 fermes de Verneuil; il en fit exprès le voyage, en 1674, mais sans résultat. Il était parvenu cependant à trouver d'autres ressources et avait obtenu du conseil de la Congrégation l'autorisation de se rendre adjudicataire de cette seigneurie au prix de 80.000 livres, lorsqu'une mission importante, celle de suivre le maréchal de Turenne dans sa dernière campagne, vint le détourner de ce dessein et en empêcher la réalisation.

Turenne avait toujours affectionné les Pères de l'Oratoire et recherché leur société; mais elle était devenue pour lui un besoin depuis sa conversion, le 23 octobre 1668, qu'avaient préparée ses conférences avec le P. Senault. (Voir: Larrey: Histoire de la France sous Louis XIV et l'ordre du conseil du 30 mars 1674 arch. N. M.M. 582.) – et que décida ensuite l'*Exposition de la foi* écrite pour lui par Bossuet. Il s'était fait accompagner par le P. du Castel, dans son admirable campagne d'Alsace de 1674, et à son retour il aurait désiré de se retirer à l'Institution de Paris pour se préparer à la mort.

« Le P. Mascaron le dit dans son oraison funèbre, et M. des Rosiers, son intendant et son ami, qui s'y retira lui-même, le confirma. » Telle est la déclaration contenue dans le registre mss des *Annales de la Congrégation* (année 1675, p. 88 M.M. 624). Ramsay l'atteste également dans son *Histoire du Vicomte de Turenne*, t. I, p. 558 en note: « C'est une tradition, dit-il, dans la maison de Bouillon. Elle s'est conservée chez les Pères de l'Oratoire, sur le témoignage du P. du Castel et du P. de Saint-Denis qu'il avait eus successivement auprès de lui pendant les campagnes qui suivirent sa conversion. » La pensée en ressort, du reste, de ses derniers adieux au cardinal de Retz, rapportés par Mme de Sévigné: « Monsieur, lui aurait-il dit, je ne suis point un diseur; mais je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous; et je vous donne ma parole que si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre et je mettrai à votre exemple qq temps entre la vie et la mort. » (Lettre à Mme de Grignan 2 août 1675 N° 413 édit. Techener)

Aussi ne fallut-il rien moins que l'autorité du roi pour lui faire accepter le commandement de l'armée d'Allemagne. Mais, avant d'entrer en campagne, il demanda que le P. de St Denis fût attaché à sa personne. Le Supérieur de Juilly en fut instruit par un billet du P. de Ste Marthe, en date à Paris du 6 mai 1675 (M.M. 582); et 8 jours après il était avec le maréchal à son camp de Schelestadt. Il le suivit au passage du Rhin, à Ottenheim, à Wilstett et à Gamshurst; et le 27 juillet en arrivant avec lui, à midi, à Nieder-Akren en face des impériaux, il vit son visage rayonner de joie d'une victoire certaine. Trois heures après, il recevait le corps inanimé du grand capitaine, traversé par un boulet ennemi sur une des collines de Salsbach. Assurément il connaissait trop bien la pureté de sa vie pour ne pas partager sur son salut la confiance générale dont Mme de Sévigné se fit l'interprète si éloquente (Lettre du 12 août 1675, N° 420 et du 16 août 1675, N 422 édit. Techener)

Nul plus que lui, néanmoins, ne dut ~~éprouver~~ cette anxiété chrétienne que toute mort subite inspire à un esprit sérieux, pénétré de la misère de l'homme et des grandeurs de Dieu; et il lui fallut toute son énergie pour pouvoir célébrer ce premier service militaire qui eut lieu au camp « où tout était fondu en larmes et faisait fondre les autres. » (Lettre du 28 août 1675, N. 433 - dans laquelle elle ajoute: « Nous nous fîmes raconter sa mort: il voulait se confesser; et en se cachotant il avait donné ses ordres pour le soir et désirait communier le lendemain, dimanche, qui était le jour qu'il croyait donner la bataille. »)

Il voulut même suivre jusqu'à Saint-Denis les restes du héros, que Louis XIV prescrivit d'y déposer près des tombeaux de ses pères, et qu'il avait spécialement chargé le P. de Chevigné, aussi de l'Oratoire, de ramener en France. La mission de ce Père était un honneur de plus que le Roi tenait à rendre à la mémoire de Turenne dont il connaissait l'attachement pour la Congrégation. Le P. de Chevigné était un vieux capitaine du régiment des Gardes et un ancien compagnon d'armes de l'illustre défunt. Il avait plusieurs fois versé son sang au service de la France avant de se consacrer à Dieu; et la réputation de sa vaillance sur les champs de bataille et de sa sainteté sous l'habit des fils de Bérulle l'avait désigné au choix du Monarque.

aussitôt après la cérémonie des funérailles il rentra à Juilly, mais brisé par la douleur et incapable de tout travail suivi. L'année suivante, il dut prendre un congé pour aller chercher aux eaux de Bellesme une guérison et des forces qu'elles ne lui rendirent pas ; et, en 1677, il fut obligé de résigner ses fonctions. Il resta encore à Juilly en qualité de chanoine résident pendant 3 années au bout desquelles il passa supérieur à Caen (9 août 1680 (M.M. 582) En 1698, il habitait à S. Honoré avec Malebranche dont il était l'ami et il mourut à Verneuil dont il administrait les biens pour la Congrégation, le 4 janvier 1702, à l'âge de 63 ans.

Registres de l'Economat de Juilly =

Le Père Jean Bte Boutier, prêtre de l'Oratoire de Jésus, suppléant comme supérieur de Juilly le P. de St Denis qui est allé à l'armée avec Mr de Turenne le 18 avril 1675.

Demandé par Turenne comme aumônier le 6 mai 1675

Deux Rolles

Du [illegible] la [illegible] de
Verneuil [illegible] tenue au pretoire royal
dudit lieu le lundy vingtiesme jour de may
mil six cens quatre vingt six par nous
Guillaume Richard conseiller et advocat du roy
[illegible] au bailliage et vicomté de Verneuil
juge pour le recorder arrivé a monsieur le
vicomte dudit lieu de la part du reverend pere
de Saint Bernier prestre de l'oratoire de paris y
demeurant rue du louvre comparant par le marchand
procureur et parlant par Maistre Charles [illegible]
advocat son conseil pour a [illegible] remonstre qu'il pour
avoir payement de la somme de [illegible] livres
[illegible] dix sols a luy deue par Catherine [illegible]
veuve de feu Simon de la [illegible] marchand bourgeois
de Verneuil pour deux années de location d'une
maison a luy apartenant ainsi qu'elle la recongnu suivant
son obligation passée devant les nottaires dudit lieu le
douziesme jour de may mil six cens quatre vingt
cinq il auroit par le ministere de Thibaust huissier suivant
son exploit en datte du vingtroisiesme jour d'avril
dernier controollé en cette ville par Coulliard le vingt
six fait donner assignation a ladite veuve a estre
a comparoir par devant nous a la quinzaine franche

ordonnance [illegible] au Rapport
signé de nous dont [illegible] de Saintes
[illegible] Les presentes [illegible] aux
quelles mandons au premier huissier ou
sergent [illegible] d'executer [illegible] fait

et donné comme dessus

Les despens de la par[tie] ont esté liquidez a
[illegible] treize livres dix sept sols [illegible]
[illegible] compris l'emolument de l'obligation et
[illegible] et l'exploit
de signification [illegible]

Rulier

Lecoq

[illegible] clerc [illegible]
[illegible] [illegible]

L'an mil six cents quatre [illegible]
[illegible] a [illegible] midy a [illegible] suivant par[illegible]
[illegible] nommé [illegible] le [illegible]
[illegible] Thomas [illegible]
[illegible] Royal [illegible]
[illegible] soubz [illegible]
[illegible] de la quelle [illegible]
[illegible] moy [illegible] a lad[ite] [illegible]
[illegible] condamné [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Vicomté de Verneuil.

Sentence par défaut au profit du révérend Père de St Denis prêtre de l'oratoire demeurant à Paris rue du Louvre, réclamant la somme de 72 ## 10 sols à lui due par Catherine Tempé veuve de feu Simon delaRue Marchand Bourgeois de Verneuil pour 2 années de location d'une maison

S'ensuit la quittance signée du père de Saint Denis de l'oratoire.

1686.